



## Les auteurs et collaborateurs

Fruit d'un travail amorcé en 2001 par un comité du Conseil agrotouristique des Cantons-de-l'Est, *Le Pense-bête de l'agrotourisme* fut rédigé dans le but d'améliorer la qualité de l'offre agrotouristique dans la région des Cantons-de-l'Est et partout au Québec.

Les personnes suivantes ont rédigé la première version en 2004 (ISBN : 2-550-42153-1) :

**Patrick Chalifour, agr. pilote du projet** (pilote du comité de révision depuis 2010)  
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec,  
Direction régionale de l'Estrie

**Maryse Carbonneau**  
CLD de la MRC de Coaticook (2004)

**Jean Côté<sup>†</sup>**  
Société des Chefs, Cuisiniers et Pâtisseries du Québec, section Estrie  
<sup>†</sup>décédé en 2006

**Jean-Marie Dubois, géographe**  
(également membre du comité de révision depuis 2010)  
Université de Sherbrooke,  
Département de géomatique appliquée

**Danielle Potvin**  
Ministère de la Culture, des Communications  
et de la Condition féminine du Québec,  
Direction régionale de l'Estrie (2004)

**Crédit des photos** de la page couverture :  
Patrick Chalifour, MAPAQ  
Étienne Boucher, MAPAQ  
Luc Fontaine, MAPAQ  
Jocelyn Brouillard, *Citrouilles et Tournesols* (Orford)

Toute utilisation ou mise en application des informations, des techniques ou des outils décrits dans ce document demeure l'entière responsabilité de l'utilisateur.

Ce document est la propriété du Conseil agrotouristique des Cantons-de-l'Est.  
La reproduction est autorisée si la source est mentionnée.  
Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec a soutenu la publication de ce document.  
Le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec diffuse gratuitement ce document.

### Auteurs-collaborateurs pour les fiches thématiques suivantes :

Nathalie Cartier (fiches n° 7, 12, 14 et 16)  
Stratégie de positionnement (2011)  
Marc Cantin (fiche n° 4)  
CLD de la MRC des Sources (2004)  
Jean-François Drouin (fiche n° 19)  
Centre d'études sur les coûts de production en agriculture (2011)  
Michel Giroux (fiche n° 4)  
CLD de la MRC de Memphrémagog (2004)  
Nicole Laporte, agr., (fiche n° 4)  
La Financière agricole du Québec, Direction régionale de l'Estrie (2004)  
Serge Poirier, agr. (fiche n° 4)  
Banque nationale du Canada (2004)  
Christian Rebière (fiche n° 18)  
Biocell inc. (2011)

### Collaboration pour les fiches thématiques n° 7, 12, 14, 16, 18 et 19

**MAPAQ**  
Lynn Bourassa  
Direction régionale de la Montérégie, secteur Est (2011)  
Zénab Hamat  
Direction régionale de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (2010)  
Pierre-Olivier Quesnel  
Direction régionale de l'Outaouais-Laurentides, (2011)  
secteur Laurentides

**ATR associés du Québec**  
Louis Rome (2011)

**Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec**  
Lyne Lauzon (2011)  
Danielle Jacques (2011)

### Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier les membres du Conseil agrotouristique des Cantons-de-l'Est ainsi que toutes autres personnes qui ont accepté d'apporter leurs commentaires lors de la rédaction et de la révision du document.



# Le PENSE-BÊTE de l'agrotourisme



Auteurs : Patrick Chalifour, Maryse Carbonneau, Jean Côté,  
Jean-Marie Dubois et Danielle Potvin (2004)  
Conseil agrotouristique des Cantons-de-l'Est, Sherbrooke (Québec)

[www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Productions/agrotourisme/Pages/agrotourisme.aspx](http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Productions/agrotourisme/Pages/agrotourisme.aspx)

<http://cace-agrotourisme.org>

ISSN : 1925-3257 (en ligne)

Mise à jour en mars 2013

## Avant-propos

### Description des fiches thématiques

Dans la première section de chaque fiche thématique, se trouve la partie *Pense-bête*. Au fur et à mesure de la lecture, elle vous permet de cocher les points que vous considérez comme réglés dans le développement de votre entreprise. Cette partie du document comprend au moins l'une des **trois sections** suivantes : **Avant de se lancer**, **Pour un bon départ** ou **Pratiques souhaitables**. La section *Avant de se lancer* constitue un incontournable dans le développement de votre entreprise agrotouristique. Vous devriez mettre en priorité les points à régler qui sont signalés dans cette rubrique. Ensuite, la section *Pour un bon départ* vous propose des aspects à inclure dans votre projet de développement. Enfin, la section *Pratiques souhaitables*, en poussant un peu plus loin la réflexion, vous invite à améliorer encore plus votre entreprise agrotouristique, à vous démarquer... Dans la partie *Pense-bête*, ici et là, vous trouverez des réflexions suggérées par les bêtes (cheval, vache, souris, etc.). Vous constaterez comme nous qu'elles ne sont pas si bêtes ces bêtes! Et qu'elles peuvent nous en apprendre.... Et puis, surveillez le hibou, l'« intello des animaux », qui vous indique la page où trouver des renseignements complémentaires dans la partie **Pour en savoir davantage** de la fiche.

La deuxième partie, *Pour en savoir davantage*, en lien avec le questionnement soulevé dans la première section, présente des extraits de documents où vous pourrez puiser des éléments de réponse. Par exemple, sur la réglementation et les permis (fiche n° 6), vous trouverez un extrait des lois et règlements concernant l'agrotourisme.

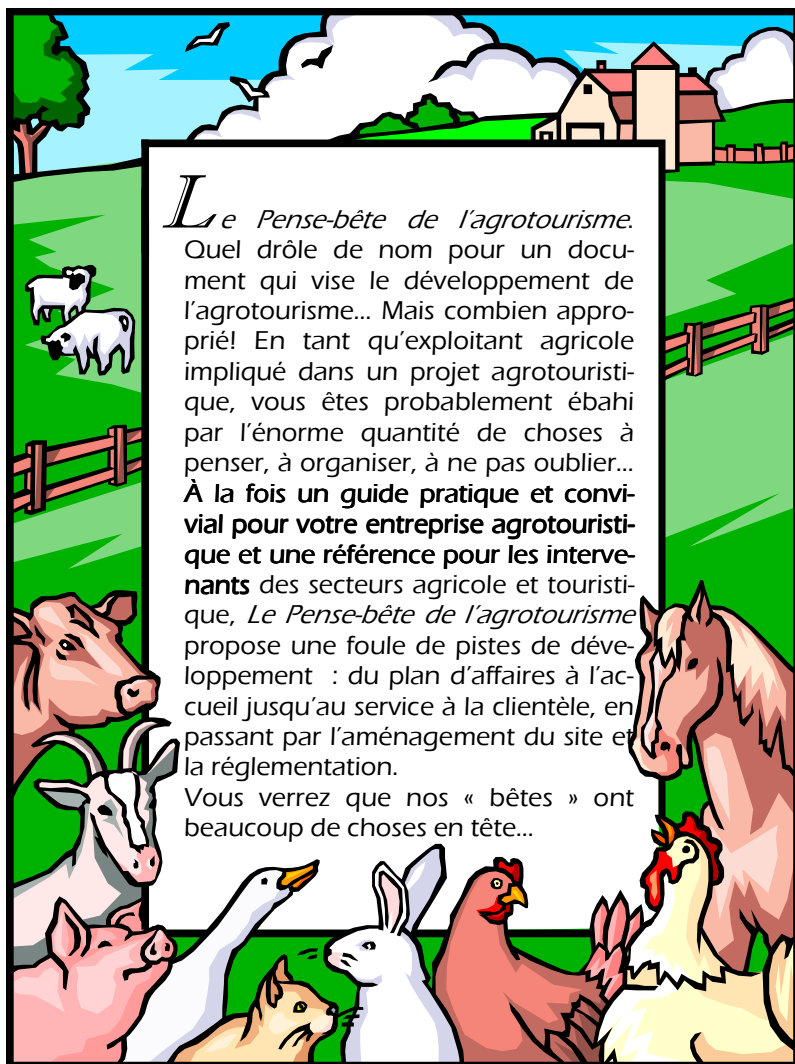
La fiche n° 3, la *Grille de suivi*, est un peu particulière. Elle est à la fois un résumé des fiches et une grille de suivi que nous vous invitons à compléter après la lecture de chaque fiche thématique. Une fois remplie, cette grille vous présentera une vue globale des points forts et des points faibles de votre entreprise, vous permettant ainsi d'intervenir en priorité, là où ça compte.

### Mode de consultation

Avec la fonction recherche d'*Acrobat Reader*, utilisez des mots-clés pour trouver dans le document l'information souhaitée.

### Avis au lecteur

L'usage du masculin dans le texte se veut sans préjudice au genre féminin, il vise uniquement à simplifier le texte.



Ce document est la propriété du Conseil agrotouristique des Cantons-de-l'Est.  
La reproduction est autorisée si la source est mentionnée.

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec a soutenu la publication de ce document.  
Le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec diffuse gratuitement ce document.

Toute utilisation ou mise en application des informations, des techniques ou des outils décrits dans ce document demeure l'entière responsabilité de l'utilisateur.

